

Chapitre 11 : la conflictualité sociale, pathologie , facteur de cohésion ou moteur du changement social ?

Indications complémentaires : On montrera que les conflits peuvent être appréhendés à partir de grilles de lecture contrastées : comme pathologie de l'intégration ou comme facteur de cohésion ; comme moteur du changement social ou comme résistance au changement. En s'appuyant sur quelques exemples, on s'interrogera sur la pertinence respective de ces différents cadres d'analyse en fonction de la nature des conflits et des contextes historiques.

Acquis de première : groupes d'intérêt, conflit

Notions : Conflits sociaux, mouvements sociaux, régulation des conflits, syndicats

Cette question s'inscrit en effet dans une partie intitulée « Intégration, conflits et changement social » : c'est donc dans une perspective beaucoup plus « macrosociale » que l'on se place. On peut en tirer deux grandes problématiques. La première concerne la place des conflits dans l'intégration sociale : s'opposent-ils ou participent-ils à celle-ci ? La seconde s'intéresse plutôt à une question de dynamique : quelle place occupent les conflits dans les transformations et changements sociaux ?

👉 Qu'y a-t-il de commun entre un « blocus » lycéen, la Révolution française, une grève de la faim, Mai 1968 ou l'occupation d'une usine ? Ce sont des conflits sociaux, c'est-à-dire des situations où des individus affrontent collectivement une institution ou un autre groupe social. Mais au-delà de ce point commun, la longue histoire de la conflictualité dans les sociétés occidentales est celle d'une grande diversité et d'une série de mutations.

↳ **Comment saisir la diversité et les mutations des conflits sociaux sur le moyen et le long terme ?**

Quand un conflit social éclate, s'il est médiatisé, les commentaires abondent. Les uns s'indignent contre les perturbations qu'il crée : voitures brûlées, production arrêtée, transports bloqués, etc. Les autres cherchent à en comprendre les causes. Tous s'accordent cependant sur un point : les conflits sociaux

seraient le symptôme d'une société malade. Et s'ils étaient au contraire une preuve de vitalité des groupes mobilisés ? S'ils étaient, au-delà d'un désordre temporaire, une forme du lien social ?

↳ **Faut-il voir dans les conflits sociaux une pathologie de l'intégration, ou un facteur de cohésion sociale ?**

Quand un groupe se mobilise, c'est toujours à la fois *pour* (pour des salaires plus élevés, des papiers, le droit d'avorter, etc.) et *contre* (contre un patron, une politique, un gouvernement, etc.). Sur cette base, les conflits sociaux sont dénoncés comme une entrave aux « réformes », ou acclamés comme l'aube d'une société meilleure. Une réflexion sociologique doit permettre de dépasser cette opposition.

↳ **Par quels canaux les conflits mènent-ils au changement social ? Dans quelles conditions le freinent-ils ?**

http://www.dailymotion.com/video/xwhr5y_conflictualite-sociale-1-partie_school#.UUluPRwz3Lc

*CHANGEMENT SOCIAL
ET CONFLITS*

Le conflit social est un affrontement entre plusieurs groupes sociaux pour modifier un rapport de force.

Dimension collective
«action collective»

Enjeu

Donc les conflits peuvent

CNFDI : Formation Couture
Formez-Vous à Distance au CNFDI. Commencez tout de Suite !
CNFDI.com/Formation-Couturiere

Mais les changements sociaux peuvent aussi provoquer des conflits

(valeurs, normes, règles)

Ajouter à

J'aime 2 Tweeter 0

http://www.dailymotion.com/video/xwhstu_conflictualite-sociale-2_school

480 Quality Export Facebook Twitter

**CONFLICTUALITÉ
SOCIALE (II)**

00:05 / 11:58

Ajouter à

J'aime 4 Tweeter 0

Cette question s'inscrit en effet dans une partie intitulée « Intégration, conflits et changement

1° Quelles mutations les conflits sociaux ont-ils connu ?

A. Mutations de long terme : la normalisation de la contestation

Doc. 1 • Des conflits divers mais récurrents

Doc n° 1 : Des conflits divers mais récurrents



1. Barricade pendant la révolution des Trois glorieuses en juillet 1830. Le combat de l'Hôtel de ville, Tableau de Victor Schnetz (1833).



2. Grève et occupation d'une usine en 1936.



3. Une manifestation féministe pour l'avortement à Paris en 1979.

- 1. CONSTATER.** Montrez la diversité des conflits sociaux, en vous posant les questions suivantes : Qui s'oppose à qui ? Que veulent les groupes mobilisés ? Quels moyens de contestation utilisent-ils ? Comment sont-ils organisés ?
- 2. ILLUSTRER.** Décrivez deux autres exemples de conflits sociaux, passés ou contemporains, à partir des quatre critères précédents.
- 3. DÉFINIR.** Proposez une définition du conflit social susceptible d'englober tous les exemples précédents.

1. Voir tableau a ci-dessous.

①	Image 1 1830	Image 2 1936	Image 3 1979
Qui s'oppose à qui ?	Peuple/État	Ouvriers/patrons	Voir pancarte : Femmes/hommes + Église + Peuple
Que veulent les groupes mobilisés ?	Changement de régime	– Protection contre le licenciement – Augmentation de salaire – Durée du travail réduite – Congés payés	– Respect du droit à l'avortement – Libre utilisation de son corps – Égalité des sexes
Quels moyens de contestation utilisent-ils ?	Armes et barricades	Grèves et occupation d'usine	Manifestation
Comment sont-ils organisés ?	Foule	– Syndicats – Comité de grève	Associations féministes

2. Deux pistes :

– Reprendre l'exemple de mai 1968, aborde dans les pages de

Sensibilisation.

– Analyser un conflit social choisi dans l'actualité immédiate.

3. Un conflit social est une situation où des individus affrontent collectivement une institution (l'Etat en premier lieu, mais aussi l'Eglise par exemple) ou un autre groupe social (ouvriers patrons, femmes/hommes) qu'ils tiennent pour responsable d'un tort (un régime politique injuste, une exploitation économique, une inégalité sociale, etc.).

Doc N ° 2 : la transformation du « répertoire » de l'action collective

Toute population a un répertoire limité d'actions collectives, c'est-à-dire de moyens d'agir en commun sur la base d'intérêts partagés. [...] Quelque part au XIX^e siècle, les Français délaissent les moyens d'action collective dont ils se servent depuis deux siècles et adoptent le répertoire nouveau encore en usage aujourd'hui. Ce changement, d'abord hésitant, ne devient définitif qu'à partir des années 1850. En quoi consiste-t-il ? Grosso modo, le répertoire en vigueur du XVII^e siècle se joue dans un cadre *communal*, par des acteurs locaux ou les représentants locaux d'acteurs nationaux. De plus, il se fonde en grande partie sur le patronage, comptant sur les pouvoirs locaux pour transmettre les sujets de plainte ou régler les disputes, n'envisageant l'action que comme un remède à l'indignité ou à l'inefficacité temporaires des autorités, abandonnant le pouvoir aussitôt l'objectif atteint. Qu'on les qualifie d'« émeutes » ou de « désordres », les prises de grain, invasions de champ, sabotages de machines et autres actions similaires n'en ont pas moins une logique commune et un ordre intérieur. [...]

Par comparaison, le répertoire qui prend corps au XIX^e siècle et prévaut encore aujourd'hui est d'envergure plus nationale ; quoiqu'il puisse également servir sur le plan local, il se prête à une coordination facile entre localités. En outre, ses actions sont relativement autonomes : plutôt que d'en passer par les puissants et de s'adapter aux moyens qu'ils approuvent, les acteurs du nouveau répertoire s'expriment directement et sur

un mode qui leur est propre. Les grèves, les manifestations, les réunions électorales et autres formes d'action dont ils se servent pour faire entendre leurs plaintes et leurs revendications reposent de façon générale sur une organisation nettement plus consciente que par le passé.

Charles Tilly, *La France contestée, de 1600 à nos jours*, Fayard, 1986.

1. DÉFINIR. Qu'est-ce qu'un répertoire, au sens propre d'abord, au sens que lui donne Charles Tilly ensuite ?

2. CONSTATER. Quelle transformation le répertoire d'action collective a-t-il connue sur le long terme, en France ?

3. EXPLIQUER. Expliquez ce qui a changé, entre le XVII^e siècle et aujourd'hui, du côté des groupes mobilisés, d'une part, du côté des pouvoirs auxquels ils s'adressent, d'autre part.

REPÈRE La légalisation de la contestation

1789	La « résistance à l'oppression » devient un « droit naturel et imprescriptible » (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, article 2).
1791	La loi Le Chapelier interdit les organisations ouvrières.
1864	La grève est légalisée.
1884	La loi Waldeck-Rousseau autorise les syndicats.
1901	Reconnaissance du droit d'association.
1946	Le droit de grève et le droit syndical sont inscrits dans le préambule de la Constitution.
1971	La liberté d'association devient constitutionnelle.
1982	Les lois Auroux imposent aux entreprises une obligation de négocier avec les représentants des salariés.

Doc. 2 • La transformation du « répertoire » de l'action collective

1. Répertoire au sens propre : ensemble des morceaux interprétés par un chanteur, un musicien ou un groupe de musiciens, ensemble des pièces jouées par une troupe de théâtre. Répertoire au sens de Charles Tilly : transposition du sens courant aux mobilisations = ensemble des moyens de protestation employés par un groupe social donné à une époque donnée.

2. Deux transformations :	Ancien répertoire (avant 1850)	Répertoire actuel (après 1850)
Première transformation	Répertoire communal : les mobilisations sont locales, peu de liens entre elles.	Répertoire national : plus coordonnées, les mobilisations dépassent le cadre local.
Deuxième transformation	Répertoire patronné : peu organisés, les protestataires adressent leurs plaintes aux pouvoirs locaux, et comptent sur eux pour les résoudre.	Répertoire autonome : les protestataires se dotent d'organisations propres pour faire entendre leurs causes : syndicats, associations.
Exemples	Émeutes paysannes, sabotages proto-industriels (voir doc. 2, p. 292)	Manifestation, grève, pétition

3. Une transformation explicite dans le document, une autre qui suppose de mobiliser des connaissances sociologiques générales.

Possible de relier leurs effets à la question précédentes et au document précédent (voir tableau b ci-dessous).

②	Du côté des groupes mobilisés	Du côté des pouvoirs auxquels ils s'adressent	Effets
Réponse sur la base du document et de l'encadré Repère	A. Essor d'organisations durables (« une organisation nettement plus consciente que par le passé »)	B. Reconnaissance d'un droit à la contestation (voir Repère)	Pacification relative (voir doc. 3, p. 282)
Réponse approfondie, en mobilisant des connaissances personnelles	C. Urbanisation et salarisation (des « prises de grain » aux grèves ouvrières)	D. Centralisation (renforcement de l'État, construction de la nation)	Dépassement du cadre local

Doc. 3 • Histoire et fonctions d'une organisation : le syndicat

A l'origine du syndicat, on trouve toujours la coalition de petits groupes de salariés d'un même métier, pour obtenir de meilleurs salaires et organiser une entraide envers ceux qui sont au chômage, malades ou trop vieux pour retrouver de l'embauche. Ces petits groupes, en se rassemblant dans des organisations de plus en plus complexes, ont dépassé ces objectifs limités pour embrasser tous les aspects de la condition salariale. [...] Le recours à la grève a été l'arme utilisée pour faire plier les employeurs et les obliger à reconnaître le syndicat. C'est aussi la raison pour laquelle les syndicats ont eu recours à l'action politique afin d'obtenir, par la loi ou par la pression de l'État, ce qu'ils ne parvenaient pas à imposer directement. [...] La journée de huit heures ou la semaine de travail de cinq jours ont été les principales revendications. [...]

1. ILLUSTRER. Donnez au moins cinq exemples de syndicats français.

Pendant longtemps, la principale activité des responsables syndicaux d'entreprise a été de fournir à leurs adhérents une aide individuelle contre les sanctions, les brimades, les incidents de la vie quotidienne au travail : machines dangereuses, mauvaises conditions de travail, heures supplémentaires non payées, congés refusés, etc. Cette fonction « défense et recours », consistant à résoudre les problèmes individuels, dans une coopération conflictuelle avec la hiérarchie, a engendré une sorte de droit coutumier régissant la vie quotidienne au travail. [...] Aujourd'hui, cette fonction de régulation prend la forme de la négociation collective – dans l'entreprise, la région ou la branche – et les résultats de cette négociation peuvent servir de référence au-delà des seuls signataires. [...] En dehors de l'entreprise, les syndicats

2. CONSTATER. Les syndicats ont-ils pour seule fonction d'organiser des grèves ?

remplissent beaucoup d'autres fonctions importantes [...] Paritairement avec les organisations d'employeurs, ils gèrent des organismes sociaux de toute nature, en particulier les caisses d'assurance maladie, les caisses d'allocations familiales, les caisses de retraite, l'assurance-chômage. Ils fournissent également la moitié des juges élus des conseils de prud'hommes – qui tranchent les litiges individuels entre salariés et patrons – ou les membres des commissions de recours gracieux de la Sécurité sociale, qui examinent les réclamations des assurés. [...] En contrepartie de ces activités, les syndicats français, plus que dans tout autre pays, reçoivent de nombreuses aides publiques.

Dominique Andolfatto et Dominique Labbé, *Sociologie des syndicats*, La Découverte, 2007.

3. RÉCAPITULER. Comment pourrait-on résumer l'histoire des syndicats, telle qu'elle est décrite ici ?

ENTRAÎNEMENT

QUESTION DE COURS. Qu'est-ce qu'un conflit social ?

SYNTHÈSE. Quelles transformations de long terme les conflits sociaux ont-ils connus en France ? (Doc. 2, 3, 4)

1. Les réponses spontanées des élèves évoqueront probablement les confédérations interprofessionnelles les plus connues : CGT, CFDT, FO, Sud. Les inviter à remarquer qu'il existe aussi des syndicats sectoriels (exemples : les syndicats d'enseignants), des syndicats de cadres (CGC) et des syndicats patronaux (Medef, CGPME).
2. C'est leur fonction originelle (première colonne du document), mais ce n'est pas la seule. Les deux dernières colonnes du document en évoquent trois autres.
 - « Aide individuelle contre les sanctions et les incidents de la vie quotidienne au travail. »
 - « Négociations collective », à plusieurs niveaux : l'entreprise, la région, la branche.
 - Participation à des institutions : gestion des caisses de la protection sociale et représentation aux prud'hommes aux côtés des organisations d'employeurs (= paritarisme). Il est possible d'en rajouter une autre, non évoquée par le document: la prestation de services (comités d'entreprise).
3. Un processus d'institutionnalisation des syndicats.

Entraînement

Question de cours. Les conflits sociaux sont des situations où des individus affrontent collectivement les institutions ou les groupes qu'ils tiennent pour responsable d'un tort. Ils sont divers : diversité des groupes mobilisés, des enjeux, des techniques de protestation et des formes d'organisation (doc. 1).

Synthèse. Les conflits sociaux, en France, ont connu quatre grandes mutations de long terme : une pacification relative (doc. 2) ; une légitimation progressive (doc. 2 et Repère) ; une institutionnalisation partielle (doc. 4) ; et une transformation des formes d'action, liée à l'urbanisation et au rôle croissant de l'Etat, de communales et patronnées, elles sont devenues nationales et autonomes (doc. 3).

Doc n° 4

Doc. 2 Conflit ou mouvement social ?

« Mai 68 est-il un conflit social ou un mouvement social ? Et la marche des chômeurs ? Les grèves de cheminot ? Les contre-sommes du G8 ? [...] »

La notion de mouvement social constitue à la fois une spécification et une extension de la notion de conflit social. Spécification car elle désigne certains conflits particuliers et extension car elle qualifie des mobilisations dotées d'une ampleur telle qu'elles sont susceptibles de remettre en cause l'ordre social. C'est ainsi qu'on parle de "mouvement social" à propos de Mai 68. Ce terme apparaît en revanche impropre pour qualifier une grève de cheminots ou d'infirmières demandant la revalorisation de leur statut. C'est non seulement l'ampleur du mouve-

ment (nombre de personnes concernées), mais aussi l'ampleur des revendications qui permet de qualifier un conflit comme étant un "mouvement social". Un mouvement social s'accompagne en effet le plus souvent de la revendication de droits (droit au travail, à la santé, etc.) dotés d'une portée universelle. Bien qu'initialement centrés sur le monde du travail, les mouvements sociaux (et *a fortiori* les conflits sociaux) se sont élargis à de nouveaux objets. »

▲ « Conflit social et mouvement social : quelques définitions », intellego.fr.

Questions

1. Expliquez la phrase soulignée.
2. Parmi les conflits cités dans le doc. 1, lesquels pourraient-ils être qualifiés de « mouvement social » ?

Citation

« Un **mouvement social** a deux dimensions : le conflit avec l'adversaire et une visée, un projet d'orientation culturel, sociétal. »

Alain Touraine (né en 1925), sociologue français de l'action sociale et des nouveaux mouvements sociaux.

R1. La phrase signifie que la notion de « mouvement social » est plus large que celle de « conflit social ». Les conflits naissent des antagonismes et de la volonté d'un acteur d'imposer sa volonté à un autre. Ils peuvent être individuels ou collectifs. Un mouvement social est toujours collectif, il est de plus grande ampleur que le conflit. Il est porteur d'un projet de société et les revendications qu'il met en avant sont plus larges et ont une portée universelle, comme le définit Alain Touraine.

R2. Dans le document 1, le mouvement contre le « plan Juppé » (réformes des retraites et de l'assurance maladie) et les mouvements contre les réformes des retraites sont des mouvements qui dépassent les intérêts catégoriels et posent la question des inégalités et du partage des richesses. Ce sont des mouvements contre le néo-libéralisme.

Le mouvement pour la prise en charge des malades du sida peut également être qualifié de mouvement social car il a été porteur de causes nouvelles : PACS, droit au mariage et à l'adoption pour les couples homosexuels, lutte contre l'homophobie. Le PACS a été voté, les autres revendications n'ont pas encore abouti. Mais ces mouvements transforment le regard porté sur l'homosexualité.

Fiche conceptuelle

A° de l'action collective ...

Les conflits du travail porte principalement sur le partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits, sur l'amélioration des conditions de travail et sur la

conquête de droits collectifs. Ces conflits prennent parfois la forme d'une action collective, c'est-à-dire d'une action commune des membres d'un groupe social visant à atteindre des objectifs communs et à modifier l'ordre social. L'action collective suppose donc que le conflit s'étend à toute la société et prenne une dimension politique. En France, on peut citer les mouvements de 1906, 1919, 1936, 1968 et 1995 (limité au secteur public). En 1906, 474 000 grévistes participèrent à 1 354 conflits pour exprimer leur revendication de la journée de 8 heures. En 1919, 1 319 000 salariés protestèrent en 2 047 arrêts de travail contre la dégradation de leurs conditions de vie du fait de la guerre. En 1936, 2 423 000 salariés grévistes manifestèrent en 16 907 actions leur mécontentement de subir la crise. En 1968, on estime le nombre de grévistes à 10 millions (150 millions de jours perdus pour fait de grève). La plupart des usines sont occupées et l'économie est paralysée pendant le mois de mai.

Pour qu'une action collective ait lieu, il faut qu'un certain nombre de conditions soient réunies :

- **Un sentiment d'injustice partagé par le plus grand nombre. L'existence d'inégalités** de revenus injustifiables, le sentiment que les efforts du collectif de travail n'ont pas été pris en compte, des sanctions prises à l'encontre des salariés ou l'annonce de suppression d'emplois alors que l'entreprise fait des bénéfices, peuvent être un élément déclencheur du conflit.

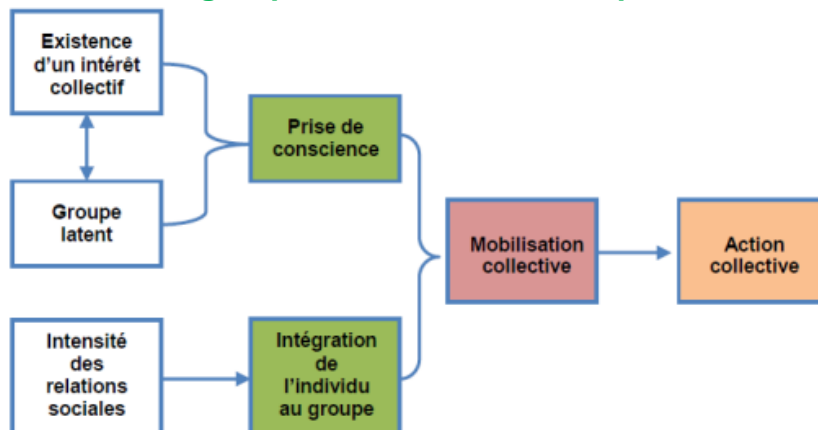
- **Une forte intégration des individus qui se traduit par le sentiment d'appartenir au**

Situation commune d'exploitation

- Un adversaire clairement identifiable.** L'injustice doit être attribuée à une entité sociale bien précise (l'Etat, le patronat) contre laquelle on entrera en lutte.

- **Une claire conscience des intérêts à défendre.** La plateforme de revendications doit être clairement définie afin qu'elle rallie le plus grand nombre dans la lutte. 2

- **Une mobilisation collective c'est-à-dire la coordination des activités des membres du groupe dans le but de faire prévaloir ses revendications.**



Le conflit est donc doublement intégrateur. D'une part, il permet aux individus qui font partie d'un groupe social (groupe d'appartenance) ou à ceux qui pensent y appartenir (groupe de référence) d'entretenir des relations entre eux. D'autre part, il permet de définir et de renforcer, dans l'interaction, l'identité des groupes en conflit c'est-à-dire les façons dont les individus ou les groupes se définissent par eux-mêmes et sont définis par les autres. De façon générale, l'identité collective « se pose en s'opposant » (Bourdieu). Ainsi, le conflit de 1936 a permis à la classe

ouvrière d'affirmer son identité et de trouver sa place dans la société française. Ils sont arrivés à montrer le pouvoir de leur force collective et à remettre en cause le pouvoir absolu du patron. Les ouvriers ont su construire une image positive de leur rôle dans l'économie et de leur savoir faire et le conflit leur a permis d'affirmer et de retrouver cette "dignité".

B° ...au mouvement social

1° Deux notions à distinguer action collective et mouvement social DOC1

Q1) Donnez un exemple et un contre exemple de l'action collective et les attributs du concept

Exemple : grève, contre exemple : don du sang

Agir ensemble : partir en vacances, pratiquer un sport en équipe

Ou collectivement n'est pas forcément une action collective.

-Agir ensemble

-chercher à agir sur l'ordre social modifier l'ordre social

-promouvoir des revendications dont le mouvement est porteur³

2° Une action collective particulière : le mouvement social DOC 2

Q1) Quel rapport l'auteur fait-il entre l'action collective et le mouvement social ?

Le mouvement social est une action collective particulière en ce sens qu'il prônera une cause et non pas de strictes intérêts matériels.

Selon Eric Neveu, l'action collective se borne aux intérêts économiques, c'est-à-dire à la défense des valeurs matérialistes, en revanche tout ce qui concerne les revendications post-matérialistes sera considéré comme mouvement social.

Q2° Qu'est-ce qui distingue l'action collective du mouvement social ?

Cet agir ensemble intentionnel peut défendre des intérêts matériels ou une cause.

Lorsqu'il s'agit de défendre une cause, on parle alors de mouvement social... Le mouvement social est un type d'action collective spécifique...

3° La notion de mouvement social : A Touraine DOC 3

Q1) Retrouvez les trois principes énoncés par Touraine.

Les conflits de la société post-industrielle ne sont pas ceux de la société industrielle : ils ne sont pas de nature matérielle mais de nature culturelle. Alain Touraine (1925...), sociologue français, auteur de La conscience ouvrière (1966) et La société postindustrielle (1969), considère que les conflits sont plus de nature culturelle que de nature matérielle. Ils portent sur des valeurs et fait intervenir de nouveaux acteurs. Il existe, pour Touraine, dans chaque société, un mouvement social et un seul qui incarne non une simple mobilisation mais un projet de changement social. Pour parvenir à ce statut de changement social, une mobilisation doit remplir trois conditions.

Un principe d'identité (I) c'est à dire « qui lutte ? » : l'identité correspond aux façons dont les groupes se définissent eux-mêmes et sont définis par autrui. Les identités collectives peuvent se définir sur la base de la profession, du milieu social, de l'âge et du sexe, des appartenances religieuses et « ethniques » etc.Elle suppose que dans la lutte les acteurs prennent conscience d'eux-mêmes et partagent les mêmes valeurs (l'égalité pour les femmes, le droit à l'éducation pour les étudiants,...).

Un principe d'opposition (O) c'est à dire « qui est l'adversaire ? » : un mouvement

ne s'organise que s'il peut nommer son adversaire qui défend d'autres valeurs. Le conflit fait surgir l'adversaire, forme la conscience des acteurs en présence (les écologistes au nom de la défense de l'environnement contre les industriels qui mettent en avant la défense de la croissance et de l'emploi).

Un principe de totalité (T), c'est à dire « pourquoi lutter ? » : le mouvement social se bat pour le « contrôle de l'historicité » c'est-à-dire pour changer la société 4 dans sa totalité et dans un sens qui lui convient. Tous les conflits ne sont donc pas des mouvements sociaux (le conflit des médecins, par exemple)

DOC N ° 5 : Nouveaux acteurs , nouveaux enjeux

Au cours des deux dernières décennies, les exceptions au modèle traditionnel de la politique de classe ont augmenté en nombre et en importance. Les questions traditionnelles gauche/droite ont perdu de leur force : en effet, la polarisation des partis autour du conflit de classe est rendue, de jour en jour, plus obsolète par l'émergence d'enjeux et de clivages plus ou moins nouveaux, qui se combinent dans une nouvelle culture politique. [...] Depuis les années 1970, sont apparus de nouveaux clivages qui échappent aux classes et sont liés au sexe, à l'appartenance ethnique, à l'attachement à une région, à la préférence sexuelle, au souci écologique et à la participation plus active des citoyens. Ces enjeux sociaux sont distincts des enjeux fiscaux et économiques [...] ; ils concernent de nouveaux modèles sociaux, autrement dit des normes culturelles relatives aux modes de vie des individus. [...] Ce changement est provoqué par la prospérité économique : plus celle-ci s'élève, plus des préoccupations liées au style et à la qualité de vie viennent se greffer sur les préoccupations économiques traditionnelles. [...]

Ces mouvements encouragent les gouvernements à répondre plus directement aux électeurs concernés. Inversement, les partis traditionnels hiérarchisés, les administrations et les syndicats sont perçus comme archaïques. Les citoyens militants et avertis, qui refusent d'être traités comme des « sujets » ou des « clients » dociles, articulent de nouvelles demandes. [...] Les conceptions de la nouvelle culture politique trouvent leurs plus fervents partisans parmi les sociétés et les individus les plus jeunes, les plus instruits et les plus aisés. [Elle] est née avec l'apparition de changements fondamentaux dans l'économie et dans la famille. Son émergence et sa diffusion sont favorisées par l'existence d'une hiérarchie sociale et économique moins forte, d'un consensus sur les valeurs plus large et par le développement des mass media.

Terry Nichols Clark et Ronald Inglehart,
« La nouvelle culture politique : modification des dynamiques favorables à l'État providence et aux politiques des sociétés post-industrielles » in Terry Nichols et Vincent Hoffmann-Martinot, *La nouvelle culture politique*, L'Harmattan, 2003.

1. ILLUSTRER. Donnez des exemples de mouvements sociaux illustrant cette « nouvelle culture politique ».

2. CONSTATER. Qu'est-ce qui différencie les « nouveaux » conflits sociaux des « anciens » ? Vous pouvez vous appuyer sur les quatre critères dégagés dans le document 1, p. 282, et compléter le tableau ci-dessous.

	Conflits de classe	Nouveaux mouvements sociaux	Exemple
...	Travail
Protagonistes
...	Syndicats, partis	Associations, collectifs temporaires	...
Répertoire	...	Actions à visée médiatique	...

3. EXPLIQUER. Quelles sont les changements sociaux qui ont produit cette transformation ?

DÉFINITION

Conflit de classe

Il s'agit d'un conflit social opposant des classes sociales définies par leur position dans la production, et structurant l'ensemble des rapports sociaux. Dans la théorie de Marx : « bourgeois » (propriétaires des moyens de production) contre « prolétaires » (individus sans autre ressource que la vente de leur force de travail). (Voir chapitre 8, p. 206-207)

Doc. 6 • Qui descend dans la rue ?

Si l'on croise les données sur les organisations appelant à manifester, celles sur les manifestants et celles sur les revendications, on peut espérer une approximation valable des groupes sociaux ayant le plus recours à tel ou tel mode d'action¹. [...] D'abord, dans la quasi-totalité des cas, les identités mises en avant par les manifestants sont des identités déclinées en termes de statut professionnel et/ou de profession. Seules s'en dégagent les catégories « parents d'élèves », « antiracistes », « femmes » et « étrangers/travailleurs immigrés ». On

peut en déduire que l'action protestataire fait essentiellement référence aux occupations professionnelles, au travail. [...] Parmi [les groupes qui sont le plus souvent descendus dans la rue], les ouvriers viennent largement en tête, puisqu'ils sont présent dans 10 % des manifestations marseillaises et 15 % des manifestations nantaises. [...] Viennent ensuite les enseignants (avec 9 % des manifestations marseillaises et 12 % des nantaises), suivies par les parents d'élèves (5 % à Nantes, 7 % à Marseille), les étudiants et les lycéens (7 % à Marseille, 9 % à Nantes). [...]

Plus de 90 % des manifestations ont été appelées par une ou plusieurs organisations, contre toujours moins de 7 % de manifestations spontanées. [...] Les organisations ayant le plus souvent recours à la stratégie de la rue sont d'abord les syndicats. Ceux-ci sont présents dans 77 % des manifestations nantaises, 70 % des marseillaises et 43 % des parisiennes. 1. L'auteur a recensé les manifestations à Paris, Marseille et Nantes, notamment à partir des mains courantes tenues par les policiers chargés du maintien de l'ordre.

Olivier Fillieule, *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Presses de Sciences Po, 1997.

1. CONSTATER. Quels sont les trois principaux résultats de l'enquête menée par l'auteur ?

2. EXPLIQUER. Confrontez ces résultats à la thèse exposée dans le document 1.

3. RÉCAPITULER. Les nouveaux mouvements sociaux se sont-ils substitués aux anciens ?

1.

- Les revendications des manifestants portent majoritairement sur le travail.
- Ce sont les ouvriers qui manifestent le plus fréquemment.
- La majorité des manifestations est organisée par les syndicats.

2. Ces résultats contredisent la thèse des NMS : les conflits sociaux liés au travail, adossés à un « clivage de classe » et menés par les organisations traditionnelles restent dominants.

3. Synthèse des documents 1 et 2 : il n'y a pas substitution des NMS aux mobilisations liées au travail, mais diversification des enjeux et des formes de l'action collective.

DOC N° 7 : les conflits du travail en recul

Assiste-t-on à un mouvement continu, depuis le dernier quart du xx^e siècle, de baisse des conflits [du travail] ? Ces derniers sont-ils [...] devenus plus radicaux dans le secteur industriel marqué par les délocalisations, les externalisations et les fermetures d'usines ? Ne s'agit-il que de conflits défensifs centrés sur l'emploi ? Connaissent-ils, au contraire, des formes nouvelles, [plus individuelles], liées aux transformations des organisations et des activités productives, témoignant d'une phase « postfordiste » et du déploiement, au sein de « l'entreprise néolibérale », d'un « nouvel esprit » et de nouvelles configurations du capitalisme ? N'existent-ils plus, finalement, que dans des secteurs protégés (transports, énergies, fonctions

publiques) au sein desquels les protestations ritualisées et fréquentes témoigneraient d'un « retard » en matière de dialogue social ? La contestation est-elle devenue l'apanage de catégories de salariés dotées d'un fort pouvoir de nuisance (pilotes d'avion, contrôleurs aériens, conducteurs de train, etc.) qui entretiendraient une « gréviculture » spécifiquement française ? [...]

Outre leur perception latente du conflit comme dysfonctionnement du social, la plupart [de ces thèses] réduisent implicitement la notion de conflit du travail à la seule définition juridique de la grève : la « cessation collective de travail ». [...] [Ceci] a ouvert la voie à la liaison simplificatrice, à partir des années 1980,

entre le processus de déstructuration du groupe ouvrier et l'effondrement de la pratique gréviste. [...] Cette réduction du conflit à la grève, c'est-à-dire à l'une de ses formes a contribué à laisser de côté « la poussière des petits conflits », selon la formule de Michelle Perrot. Elle a eu pour conséquence directe, à l'orée de la décennie 1980, avec la baisse des journées individuelles non travaillées pour fait de grève¹, l'idée que l'ère des conflits était close dans la sphère du travail. Or, à l'évidence, il n'en est rien [...].

1. Voir TD, p. 294.

Sophie Béroud, Jean-Michel Denis, Guillaume Desage, Baptiste Giraud et Jérôme Pélisse, *La lutte continue ? Les conflits du travail dans la France contemporaine*, Éditions du Croquant, 2008.

1. CONSTATER. Les auteurs exposent les thèses qui rendent compte des transformations des conflits du travail depuis 1975 : quelles sont ces transformations ?

2. ILLUSTRER. À partir de recherches, donnez un exemple (données statistiques, article de presse) illustrant chacune de ces transformations.

3. EXPLIQUER. Quelle est, selon les auteurs, la limite de ces thèses ?

DÉFINITION

Le répertoire des conflits du travail

Grève. Arrêt collectif du travail.

Débrayage. Interruption collective du travail, moins d'une journée.

Freinage. Ralentissement de la production, sans arrêt de travail.

Grève du zèle. Ralentissement de la production par application pointilleuse des consignes.

Prud'hommes. Juridiction spécialisée dans les contentieux professionnels. Les conseillers prud'homaux sont à parité des salariés et des employeurs.

Doc. 3 • Des conflits du travail en recul ?
1. et 2.

Transformation	Exemples
– Une baisse des conflits du travail	Voir TD1, p. 294 : raréfaction des grèves
– Une radicalisation des conflits dans le secteur industriel	Cellatex, 2000 : à Givet, dans les Ardennes, pour protester contre la liquidation de leur entreprise, les salariés menacent de déverser dans la Meuse le stock de sulfure de carbone qui se trouve dans l'usine. Molex, 2009 : à Villemur-sur-Tarn, en Haute-Garonne, les salariés de l'équipementier automobile américain retiennent les dirigeants de leur entreprise pour s'opposer à un plan social, dans lequel ils voient une délocalisation masquée.
– Des conflits devenus défensifs, centrés sur la défense de l'emploi	Voir exemples précédents : ils ont pour enjeu un projet de liquidation dans le premier cas, un plan de licenciement dans le second.

– Des formes plus individuelles	Voir doc. 4, p. 285 : augmentation des refus d'heures supplémentaire
– Nouveaux bastions du conflit : non plus l'industrie, mais les transports, l'énergie, la fonction publique (salariés protégés à fort pouvoir de nuisance).	Mars 2011 : les salariés d'EDF-GDF en grève pour défendre leurs avantages tarifaires. Octobre 2011 : grèves à la SNCF et à la RATP contre les plans d'austérité. Janvier 2012 : grève dans l'Éducation nationale contre le projet de réforme de l'évaluation des professeurs.

3. Limite de ces thèses : elles sont toutes centrées sur la grève, alors qu'il existe d'autres formes de conflits du travail.

DOC N° 8 : Evolution des conflits du travail ; par type et par secteur



	Proportion d'entreprises ayant connu des conflits entre 2002 et 2004 et évolution depuis la période 1996-1998													
	Débrayage		Grève de moins de 2 jours		Grève de plus de 2 jours		Refus d'heures supplémentaires		Manifestation		Pétition		Au moins un conflit collectif	
	%	Évol. (pts)	%	Évol. (pts)	%	Évol. (pts)	%	Évol. (pts)	%	Évol. (pts)	%	Évol. (pts)	%	Évol. (pts)
Industrie	19,1	+3,6	13,8	+3,8	5,4	+1,9	14,9	+9,6	13,9	+5,6	14,9	+5,7	42	+12,9
Construction	2,8	+1,4	2	+0,4	1,2	+0,7	12,1	+7,9	3,4	+1,6	5,4	+1,8	18,1	+6
Commerce	6	+3,4	2,7	-0,2	0,4	+0,1	7,6	+5,6	1,5	=	4,6	+0,1	18,1	+7,5
Transport	8,8	+1	16,8	+3,1	4,5	-1,4	14,3	+10,3	4,1	-2,1	9,2	-1,1	36,3	+11,9
Finance, immobilier	21,2	+11	18,5	-5,4	4,2	-3,7	3	+2,6	5,3	-0,8	16,6	+7,5	39,6	+5,6
Services	5,7	+1	6,2	+0,5	1,7	-2,8	6,6	+3,9	5,6	+2,2	10,5	+2,4	25,3	+8
Éduc., santé, social, admin.	8,9	+4,7	10,4	+2,5	0,8	+0,4	5,3	+4,5	6,8	+1,1	15,1	+0,2	33,6	+11,3
Ensemble	10	+2,5	8,8	+1,3	2,5	-0,5	9,6	+6,4	6,7	+1,8	10,6	+2,1	29,6	+8,9

Source : Sophie Bérout, Jean-Michel Denis, Guillaume Desage, Baptiste Giraud et Jérôme Pélisse, *La lutte continue ? Les conflits du travail dans la France contemporaine*, Éditions du Croquant, 2008.

1. CONSTATER. Que signifient les données entourées ?

2. EXPLIQUER. Peut-on dire que les conflits du travail sont en baisse ?

3. EXPLIQUER. Parmi les différents types de conflit du travail, quel est celui qui fait exception à la tendance générale ?

4. CONSTATER. Quel est le secteur en pointe dans les conflits du travail ?

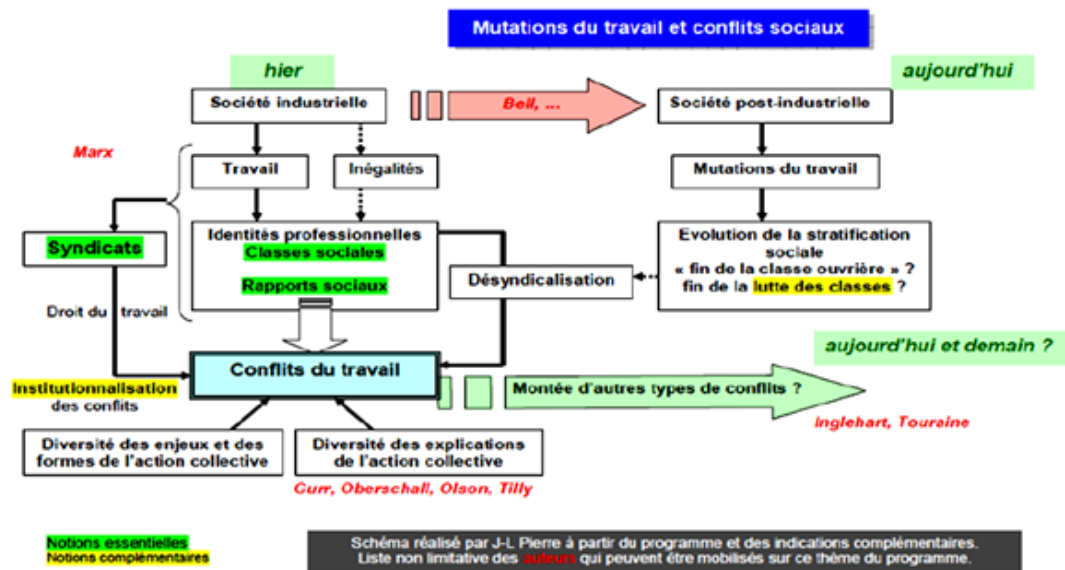
Doc. 8 : Évolution des conflits du travail, par type et par secteur

1. 19,1 % des entreprises de l'industrie ont connu un débrayage en France entre 2002 et 2004, soit une augmentation de 3,6 points par rapport à la période 1996-1998.

2. Non. Voir dernière ligne, dernière colonne : tous secteurs et tous types de conflits confondus, la proportion d'entreprises ayant connu au moins un conflit collectif a augmenté de 8,9 points entre les deux périodes → ceci récuse la première thèse Exposée dans le document précédent : les conflits du travail ne sont pas en recul.

3. Analyse de la dernière ligne : le seul type de conflit qui fait exception à cette tendance, c'est la grève de plus de deux jours. La proportion d'entreprises ayant connu ce type de conflit a reculé de 0,5 point entre les deux périodes → cette observation confirme la critique émise par les auteurs du document précédent : il ne faut pas prendre le recul des grèves pour un affaiblissement général des conflits du travail.

4. Analyse de la dernière colonne : c'est l'industrie qui constitue le secteur en pointe dans les conflits du travail. C'est à la fois le secteur où les conflits sont les plus fréquents (42 % des entreprises du secteur ont connu un conflit entre 2002 et 2004), et celui où ils ont le plus fortement augmenté (+12,9 points par rapport à la période précédente) → ceci récuse la cinquième thèse exposée dans le document précédent : l'industrie reste le bastion des conflits sociaux ; les transports et l'Administration sont même devancés par la finance et l'immobilier.



II le conflit est-il un moment de rupture du lien social ?

Cette deuxième partie traite la problématique suivante : « On montrera que les conflits peuvent être appréhendés comme pathologie de l'intégration ou comme facteur de cohésion. » La première sous-partie est construite comme une discussion Scientifique, sur la base de la remise en cause du modèle traditionnel qui a renouvelé et fonde la sociologie des mobilisations dans les années 1960, dans le sillage d'auteurs comme Olson, Tilly et Oberschall : exposition de la thèse traditionnelle (les Conflits sociaux résultent d'une situation d'anomie, doc. 1), réfutation (ce sont au contraire les individus les plus intégrés qui se mobilisent le plus, doc. 2), explication (se mobiliser suppose des ressources inégalement distribuées, doc. 3), renversement (s'il y a un lien entre déficit d'intégration et mobilisation, ce n'est pas celui qui est établi par la théorie traditionnelle).

A° La fragilisation du lien social, facteur de conflit social

1° Les conflits sociaux résultent d'une situation d'anomie

DOC N° 9 : Deux théories :

a. « Anomie » et conflit

Pour l'auteur des *Règles de la méthode sociologique* (1895), toute société « normale » implique la mise en œuvre de mécanismes d'intégration qui limitent considérablement l'ampleur des conflits. Dans *De la division du travail social* (1893), Durkheim décrit le passage d'une forme d'intégration reposant sur la solidarité mécanique [...] à une nouvelle forme d'intégration liée cette fois à la mise en œuvre d'une forte division du travail. [...] Élaborée à un moment où la France connaît un fort développement des luttes sociales, des grèves provoquées par une mobilisation ouvrière croissante, de même que des luttes politiques liées tout à la fois à ces affrontements sociaux et aux partis de gauche qui les amplifient mais aussi aux conséquences dramatiques de l'affaire Dreyfus qui fait figure de conflit central provoquant une coupure presque radicale dans la société française, l'œuvre de Durkheim concerne les moyens de rétablir cette intégration si indispensable au fonctionnement de l'ordre social. [...] [II] en vient ainsi à considérer la crise morale de la société française si propice à l'épanouissement des conflits extrêmes comme le résultat d'une grave déficience de la fonction régulatrice que doivent toujours exercer à ses yeux les normes collectives.

Pierre Birnbaum, « Conflits », in Raymond Boudon (dir.), *Traité de sociologie*, PUF, 1992.

1. DÉFINIR. Qu'est-ce que l'intégration ? Qu'est-ce que l'anomie ? (Voir chapitre 10). Quelles sont les deux formes de lien social distinguées par Durkheim ? (Doc. a)

b. « Société de masse » et conflit

Les premiers théoriciens, en accord avec ce qu'il est convenu d'appeler la théorie de la société de masse, ont soutenu l'idée que les conflits sociaux, surtout dans leurs formes les plus intenses, ont tendance à apparaître quand les formations sociales traditionnelles et les solidarités communautaires font défaut. La désorganisation sociale, affirment-ils, provoque d'énormes tensions, frustrations et insécurité parce que les gens sont privés de leurs attaches traditionnelles. Les plus frustrés, c'est du moins ce qu'ils disent, en accord avec la célèbre hypothèse de la frustration-agression, seront sans doute les plus enclins à participer à un comportement déviant et à être recrutés dans des mouvements sociaux. Là où l'anomie est forte, dans des centres industriels en développement ou dans des communautés rurales en déclin et en voie de désorganisation, on peut constater un taux de criminalité et de maladies mentales élevé, mais aussi des formes d'action politique et sociale absolument irrationnelles. On peut dire ici que les mouvements sociaux particulièrement violents résultent du brusque relâchement de tensions principalement irrationnelles et ne sont pas le fait d'une action rationnelle.

Lewis A. Coser, *Les fonctions du conflit social* (1956), PUF, 1982.

2. ILLUSTRER. Quels conflits sociaux ces deux théories cherchent-elles à expliquer ? (Doc. a et b)

3. EXPLIQUER. Quelle est la thèse commune de ces deux théories ? (Doc. a et b)

1. Intégration (au sens sociologique) : processus par lequel les individus deviennent les membres d'un groupe ou d'une société, en établissant des relations avec les autres membres, et en adoptant les normes et les valeurs du groupe. Anomie : situation où l'individu n'est plus contraint par les normes du groupe. Autrement dit, situation de relâchement du contrôle social. Solidarité mécanique : lien social par similitude, typique des sociétés traditionnelles. Solidarité organique : lien social par interdépendance, dans le cadre d'une division du travail social, typique des sociétés contemporaines.

2. Ces deux théories proposent une explication de tous les types de conflit, aussi bien les conflits du travail que ceux qui ont d'autres enjeux que le travail (l'affaire Dreyfus, par exemple, ou les conflits dans les « communautés rurales »). Elles portent cependant sur les formes de conflits « les plus intenses » : les conflits de classe et l'affaire Dreyfus chez Durkheim, les mouvements violents chez les théoriciens de la société de masse.

3. Leur thèse commune est la suivante : les conflits sociaux sont le résultat d'une situation d'anomie ; c'est lorsque les mécanismes qui assurent, en temps normal, l'intégration sociale dysfonctionnent que les conflits adviennent. Chez Durkheim, dysfonctionnement de la division du travail, qui au lieu d'intégrer crée des inégalités et des insatisfactions, en particulier dans l'industrie → Conflits de classe. Chez les théoriciens de la société de masse, bouleversement des solidarités traditionnelles, dans les campagnes ou chez les ruraux émigrés vers les villes → formes violentes de conflits. Dans les deux cas, les conflits sociaux sont des pathologies sociales. Plus précisément, des pathologies de l'intégration.

Fiche synthèse :

Sur Sciences humaines: **Émile Durkheim (1858-1917) - Le père de la sociologie**

A. Le conflit social vu comme le résultat d'un défaut d'intégration et d'une situation d'anomie

1 . L'analyse de l'anomie de Durkheim

Durkheim constate, à la fin du XIX^e, un développement de tendances anomiques.

Toute la difficulté est

que dans l'oeuvre durkheimienne, on constate 2 définitions différentes de l'anomie :

· **la première se trouve dans son livre « La division du travail social » : l'anomie**

y caractérise une situation où : « la division du travail ne produit pas la solidarité car les relations des organes ne sont pas réglementées, c'est-à-dire que les organes entre lesquels le travail est divisé

ne sont pas suffisamment en contact ou bien que ce contact n'est pas suffisamment prolongé pour produire les relations nécessaires au bon fonctionnement des sociétés différenciées » (Durkheim).

On se rend compte ici que Durkheim s'interroge sur les effets pervers engendrés par la division du travail, en particulier sur la montée de l'individualisme.

· **la seconde, dans son livre « Le suicide »**, l'anomie renvoie toujours aux défauts de règle sociale mais l'accent est désormais placé sur le fait que les passions issues du processus d'individuation ne sont plus contenues par les règles morales et que les individus en pâtissent. L'individu souffre alors du mal de l'infini que l'anomie apporte partout avec elle. En effet, Durkheim constate que les passions individuelles sont illimitées, qu'elles ne connaissent pas de bornes. L'individu risque donc d'émettre des désirs irréalisables, qu'il ne pourra satisfaire. Ceci engendrera un sentiment d'insatisfaction, une déception que Durkheim compare à un abîme sans fond que rien ne saurait combler. Ce sentiment est le signe de l'affaiblissement des capacités de régulation de la société qui se produit à des époques où le système moral en vigueur depuis des siècles est ébranlé, ne répond plus aux conditions nouvelles de l'existence humaine, sans qu'un nouveau système se soit encore formé pour remplacer celui qui est condamné. C'est ce qui caractérise l'époque à laquelle vit Durkheim et en particulier la sphère dans laquelle se développe la division du travail. Durkheim

écrit ainsi : « il y a une sphère de la vie sociale où l'anomie est actuellement à l'état chronique, c'est le monde du commerce et de l'industrie »

L'augmentation des suicides est d'autant plus importante à la fin du XIX^e siècle que la division du travail développe des tendances individualistes, favorisant ainsi le suicide égoïste : l'homme est d'autant plus exposé à se tuer qu'il est plus détaché de toute collectivité, qu'il vit davantage en égoïste. L'homme tient d'autant moins à lui qu'il ne tient qu'à lui. Inversement, selon Durkheim, l'homme se tue d'autant moins qu'il a plus à penser à autre chose qu'à lui-même, c'est-à-dire aux autres. Durkheim peut donc établir une relation entre le taux de suicide et le repli sur soi de l'individu c'est-à-dire le défaut d'intégration sociale.

B. L'analyse Durkheimienne – Le conflit une forme pathologique de l'intégration sociale

Introduction : Les spécificités de l'analyse de Durkheim (7 p 262)

o Durkheim, contrairement à Marx, ne considère pas que le développement et la multiplication des situations conflictuelles, débouchant sur une révolution économique soit souhaitable.

o Durkheim contrairement aux théoriciens du consensus ne considère pas que le conflit soit la preuve d'une pathologie sociale. Bien au contraire selon lui, le conflit est, comme le crime, un phénomène normal dans la société.

o Mais la multiplication des conflits traduit l'apparition d'une situation d'anomie conjoncturelle, c'est à

dire d'une remise en cause provisoire des règles et des valeurs fondant et structurant une société qui évolue. Il lui paraît donc illusoire d'espérer une disparition du conflit et l'avènement d'une société consensuelle. En particulier, il ne croit pas que la croissance et le développement économique se produisant dans une économie de marché assureront la suppression du conflit.

1. Le passage des sociétés à solidarité mécanique à des sociétés à solidarité organique

C'est en particulier la situation qu'il observe en France à la fin du 19^{ème} siècle où, l'industrialisation déstabilise l'ancienne société et laisse les individus déboussolés. Durkheim, comme de nombreux sociologues de son temps, va être frappé par la disparition de l'ordre social traditionnel qui s'opère sous ses yeux et va se demander par quoi le remplacer. Il va pour cela s'appuyer sur une analyse développée par F Tonnies qui oppose deux types de solidarité qui se succèdent : la communauté ou *gemeinschaft* et la société ou *gesellschaft*.

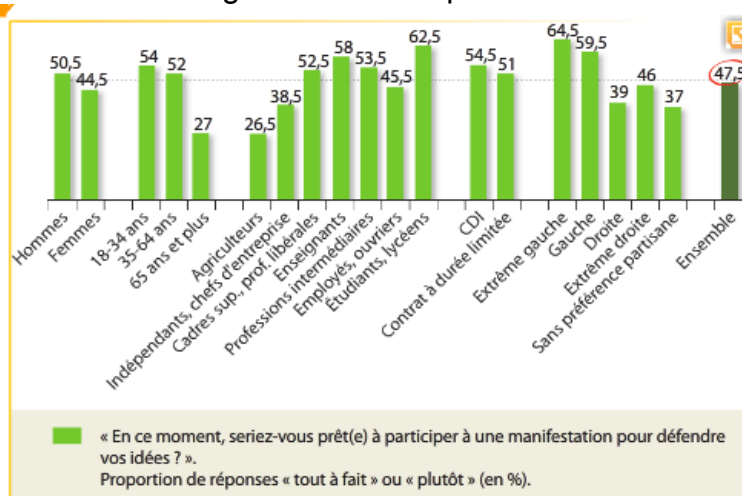
Pour l'analyse de Tonnies :

Durkheim va reprendre et développer l'analyse de Tonnies , en insistant plus particulièrement sur les progrès de la division de travail qui témoigne du passage des sociétés à solidarité mécanique aux sociétés à solidarité organique , dont on peut résumer les caractéristiques par le tableau suivant .

2° l'empirisme

Empiriquement, ce ne sont pas les groupes sociaux les moins intégrés qui se mobilisent le plus, au contraire

Doc n °10 sociologie de l'attitude protestataire



- 1. CONSTATER.** Que signifie la donnée entourée ?
- 2. CONSTATER.** Ces données confirment-elles les théories exposées dans le document 1 ?
- 3. EXPLIQUER.** Comment peut-on expliquer que les ouvriers et employés fassent partie des groupes sociaux les moins enclins à déclarer être prêts à manifester, alors que les ouvriers sont en tête des groupes qui descendent effectivement dans la rue ? (Voir doc. 2, p. 284)

Source : Guy Groux, « Le potentiel protestataire et le vote. La propension à manifester », Cevipof, 2007.

1. 47,5 % des personnes interrogées se déclarent prêtes à participer à une manifestation pour défendre leurs idées, en France, 2007.

2. Ces données réfutent les thèses exposées dans le document 1. Ce ne sont pas les groupes sociaux les moins intégrés qui sont les plus enclins à manifester, au contraire :

– Quand on compare les différentes catégories de salaires, on observe que les détenteurs d'un CDI sont plus enclins à manifester que les détenteurs d'un contrat à durée limitée, pourtant moins intégrateur (respectivement 54,5 % et 51 %). De même, les enseignants ne sont pas les salaires les moins intégrés : ce sont pourtant eux qui, parmi les actifs, sont les plus enclins à manifester (58 %).

– Quand on compare les tranches d'âge, on observe que les plus de 65 ans, sortis de la division du travail social, sont les moins enclins à manifester (27 %), et que les lycéens et étudiants, pourtant soumis à un fort contrôle social (familial et scolaire), sont les plus enclins à manifester (62,5%).

– Quand on compare les préférences partisanes, on observe que les individus sans préférences partisane, c'est-à-dire les moins intégrés au système politique, sont aussi les moins enclins à manifester (37 %).

3. Trois raisons :

– Une raison purement méthodologique : ces deux enquêtes ne mesurent pas la même chose. Celle-ci mesure des intentions de manifester déclarées lors d'un sondage ; celle du document 2 p. 284 mesure une participation effective à des manifestations.

Attitude/comportement.



ENTRAÎNEMENT

QUESTION DE COURS. Présentez au moins une théorie sociologique qui explique les conflits sociaux comme une pathologie de l'intégration.

SYNTHÈSE. Quelles objections empiriques peut-on faire à ce genre de théorie ? (Documents 2 et 3).

Question de cours. Notions attendues : conflit, intégration

(pathologie de l'), anomie. Pour Emile Durkheim, les conflits sociaux sont le résultat d'une situation d'anomie : c'est lorsque les mécanismes qui assurent en temps normal l'intégration sociale dysfonctionnent, que les conflits adviennent. En temps normal, dans les sociétés contemporaines, la cohésion sociale repose sur une division du travail social, qui fournit à chacun une place et crée entre tous des interdépendances. Mais cette division du travail social peut prendre des formes pathologiques. Le travail industriel, par exemple, creuse les écarts entre ouvriers et patrons. Il ne contribue plus à l'intégration sociale, il fait au contraire naître des conflits. Pour Durkheim, les conflits sociaux – et en particulier les conflits de classe – sont une pathologie de l'intégration sociale.

Synthèse. Empiriquement, ce ne sont pas les groupes sociaux les moins intégrés qui se mobilisent le plus, au contraire : les enseignants se mobilisent plus fréquemment que les chômeurs (doc. 3) ou les prostituées (doc. 4) ; les salariés en CDI sont plus enclins à manifester que les salariés en contrat à durée limitée

(doc. 2). Se mobiliser suppose en effet des ressources, matérielles et culturelles, dont les groupes sociaux sont inégalement dotés. Un groupe se mobilise lorsqu'il est parvenu à rassembler ces ressources. D'où le rôle crucial des organisations. C'est par exemple l'émergence des syndicats qui a permis aux ouvriers de se doter collectivement des ressources dont ils sont peu dotés individuellement.

Doc n° 11 :

3. La difficulté des groupes les moins intégrés à se mobiliser

Il n'est guère contestable que les mouvements de chômeurs mobilisent finalement peu par rapport à la base théoriquement mobilisable. [...] Une enquête menée auprès du Mouvement national des chômeurs et des précaires (MNCP) montre que, tant du point de vue de leurs bénévoles que de celui des publics qui s'adressent aux associations, les organisations de chômeurs sont en contact direct avec le noyau dur du chômage de crise, soit les composantes les plus fragilisées des populations de sans-emploi [...] : le plus souvent d'origine sociale (très) populaire (ouvriers, employés), peu – voire pas – diplômées, aux durées de chômage longues (voire définitives),

aux conditions d'existence très précaire, bien souvent prises dans les circuits des minima sociaux et du RMI [...]. Bien évidemment, mobiliser pour revendiquer constitue, pour toutes ces associations, un objectif central. Pourtant, dans les faits, les engagements sont fluides, fragiles et restreints. Rappelons que la sociabilité et la participation à des associations sont très inégalement distribuées dans l'espace social : elles dépendent très étroitement du niveau de ressources économiques et culturelles détenues, lequel détermine aussi très largement le degré de politisation des individus. La capacité – socialement inégale – à maîtriser des catégories abstraites, des discours

spécifiquement « politiques » (ne serais-ce que les « théories » du chômage), à les retraduire pratiquement dans un engagement militant, est évidemment largement absente dans cette composante du chômage contemporain qu'est le chômage de crise. [...] L'urgence économique, couplée au déficit de politisation (i.e. de ressources culturelles) et au stigmate social que constitue la situation de chômage (rappelons que très peu de chômeurs s'identifient à la catégorie), ne peut que rendre improbable voire impossible une mobilisation des chômeurs et des précaires sur une très large échelle.

Emmanuel Pierru, *Guerre aux chômeurs ou guerre au chômage*, Éditions du Croquant, 2005.

1. CONSTATER. Pourquoi ce groupe social a-t-il des difficultés à se mobiliser ?

2. EXPLIQUER. À partir de cet exemple, montrez que les mobilisations supposent des ressources matérielles et culturelles, dont les groupes sociaux sont inégalement dotés.

3. EXPLIQUER. Confrontez les résultats de cette enquête aux théories du document 1.

La difficulté des groupes les moins intégrés à se mobiliser

1. Parce qu'il est dénué des ressources nécessaires pour le faire.

2. Se mobiliser suppose en effet deux types de ressources.

– Des ressources matérielles : un lieu pour se réunir, du matériel pour mobiliser les autres (tracts à reproduire, banderoles, portevoix, etc.), des moyens de transport pour rejoindre les lieux de manifestation, des moyens de communication pour se coordonner (téléphone, ordinateur, etc.). Or, l'accès à ces moyens est plus difficile pour des chômeurs que pour des enseignants, par exemple. Ces derniers peuvent se réunir sur leur lieu de travail, ont accès à des photocopieuses, possèdent généralement un ordinateur et une connexion Internet, etc.

– Des ressources culturelles (au sens de « capital culturel ») : pour se mobiliser, il faut percevoir sa situation comme injuste, et en persuader les autres ; autrement dit, il faut transformer son expérience en mots : « injustice », « inégalité », « exploitation », etc. Or la capacité à manier ce genre de catégories abstraites est socialement très inégale. Elle est étroitement liée au niveau de diplôme des individus, et plus généralement à leur capital culturel. Là encore, des enseignants, hautement diplômés, familiers de l'argumentation écrite, auront plus de facilité pour rédiger un tract formulant l'injustice qu'ils estiment subir que des chômeurs très précaires, qui sont souvent des individus « peu – voire pas – diplômés » (fin de la première colonne). (Lien possible avec la question 3 du document précédent : d'où le rôle crucial des organisations. C'est l'émergence des syndicats qui a permis aux ouvriers de se doter collectivement des ressources dont ils sont peu dotés individuellement.)

3. Cette enquête réfute elle aussi les thèses exposées dans le document 1 p. 286, et confirme les observations dégagées du document 2 p. 286 : le déficit d'intégrations ne mène pas au conflit, il fait au contraire obstacle à la mobilisation. Ce sont les groupes les plus intégrés, et non les individus les plus anormaux, qui se mobilisent le plus.

Doc n° 12 :

4. Pathologie de l'intégration ou demande d'intégration ?

En dépit de leurs différences, les [mobilisations de prostituées] n'en contiennent pas moins une revendication de reconnaissance officielle de l'activité prostitutionnelle [...] en tant que « profession comme une autre ». Les enjeux matériels de cette reconnaissance sont explicites chez celles et ceux qui l'exigent : elle permettrait aux prostituées jusqu'à présent placées dans une zone de vulnérabilité sociale de bénéficier des avantages propres aux « vraies » activités professionnelles que sont par exemple l'accès à la Sécurité sociale ou à la retraite. Les enjeux symboliques sont eux aussi évidents : l'institutionnalisation

de la prostitution [...] pourrait à terme contribuer à annuler le stigmate et l'indignité de celle ou celui qui l'exerce. [...] Ces enjeux concernent la place occupée par les prostituées au sein du monde social, et s'expriment dans ce qu'on pourrait qualifier de demande d'intégration sociale. Souffrant d'être des « exclues » ou des « marginales » « rejetées de la société » – toutes expressions que l'on a pu entendre dans la bouche de prostituées –, celles-ci adressent au travers de leurs mobilisations des demandes désespérées que soit mis fin à l'ambiguïté de leur statut afin qu'elles puissent intégrer ce qu'elles se représentent comme « la société »

et en être véritablement considérées comme une des composantes à part entière. [...]

De ce point de vue, les mouvements que nous avons étudiés présentent bien des points communs avec les luttes, apparues principalement aux États-Unis, s'inscrivant dans ce que Charles Taylor a appelé la politique de la reconnaissance, et menées le plus souvent par des minorités ethniques ou sexuelles pour obtenir la double reconnaissance de leur spécificité – qui les distingue des autres – et de leur égale dignité.

Lilian Mathieu, *Mobilisations de prostituées*, Belin, 2001.

1. **CONSTATER.** Quel est le point commun entre ce groupe social et celui qui est étudié dans le document 3 ?
2. **ILLUSTRER.** Donnez d'autres exemples de ces « politiques de la reconnaissance ».
3. **EXPLIQUER.** Laquelle des deux affirmations ci-dessous résume le mieux la thèse de l'auteur ?
 - a. « Les conflits sociaux sont le résultat d'un déficit d'intégration. »
 - b. « Quand les groupes exclus se mobilisent, c'est pour revendiquer leur intégration. »

POUR APPROFONDIR

L'action collective comme « mobilisation de ressources »

Dans les années 1960, dans le sillage de Mancur Olson, des chercheurs américains, notamment Charles Tilly et Anthony Oberschall (voir TD, p. 295), forgent une nouvelle grille de lecture des mouvements sociaux, qui renverse les thèses antérieures : l'action collective n'est pas le fruit spontané de la souffrance, ni le résultat d'une désagrégation des liens sociaux : c'est une entreprise qui suppose de mobiliser (rassembler) des ressources (des moyens), dont les groupes sociaux sont inégalement dotés.

Doc. 4 • Pathologie de l'intégration ou demande d'intégration ?

1. Il s'agit là aussi d'un groupe social faiblement intégré et dénué des ressources nécessaires aux mobilisations.
2.
 2. Le texte suggère deux pistes :
 - Les mouvements sociaux menés par des minorités ethniques. Exemple : le mouvement des droits civiques des Noirs américains. Lutte contre le racisme, demande d'abrogation des lois discriminatoires.
 - Les mouvements sociaux menés par des minorités sexuelles. Exemple : le mouvement homosexuel. Lutte contre l'homophobie, Demande de reconnaissance juridique des couples (accès au mariage), etc.
 3. C'est la seconde, bien sûr. La première est celle qui résume les thèses exposées dans le document 1 p. 286. Ces deux phrases Permettent une synthèse des analyses des quatre documents :

B° le conflit, facteur d'intégration sociale

Doc n° 13 :

2. Le conflit, facteur de cohésion : Simmel et Coser

Fonction	Explication	Conditions de validité
Le conflit est, en soi, un lien social	« Si toute interaction entre les hommes est une [manière de faire société], alors le conflit, [...] doit absolument être considéré comme une [manière de faire société]. » [Simmel]	Si le conflit conteste les valeurs centrales sur lesquelles repose la société, il divise. S'il est mené dans le cadre et au nom de ces valeurs, il les renforce.
Le conflit structure la société	« Les hostilités [...] fournissent souvent aux classes et aux individus des positions réciproques [...]. » [Simmel]	Les clivages (revenus, religions, langues, etc.) doivent être multiples [société différenciée], et ils ne doivent pas se superposer. Dans le cas contraire, il y a cassure en deux blocs.
Le conflit renforce la solidarité interne de chaque camp	« La lutte qui concentre les énergies du groupe pour sa propre défense lie plus étroitement les membres les uns aux autres et contribue à l'intégration. » [Coser]	Le groupe doit être suffisamment cohérent avant le conflit. Dans le cas contraire, le conflit désagrège le groupe.
Lutter, c'est participer	Le conflit amène les groupes mobilisés à participer à la « sphère des activités sociales publiques ». [Coser]	Suppose la reconnaissance des formes de participation non conventionnelles. Dans le cas contraire, il y a violence.
Le conflit est un exutoire des tensions sociales	« Simmel a présenté, au sujet du conflit, une "théorie de la soupape de sûreté". Le conflit sert d'exutoire qui, sans cette issue, briseraient les rapports entre les antagonistes. » [Coser]	Suppose une régulation des conflits. Dans le cas contraire, il y a radicalisation.

D'après Georg Simmel, *Le conflit* (1903), Circé, 1995 et Lewis A. Coser, *Les fonctions du conflit social* (1956), PUF, 1982

1. ILLUSTRER. À quelle fonction des conflits sociaux énumérés dans la première colonne les phénomènes suivants correspondent-ils ?


- Lancer une grève, cela suppose de s'organiser et cela crée des liens entre individus engagés.
- C'est au nom de l'égalité, valeur républicaine, que les groupes féministes dénoncent la sous-représentation des femmes dans les lieux de pouvoir.
- Suite aux événements, parfois violents, de Mai 1968, le gouvernement et les syndicats s'accordent sur une forte hausse du Smic.
- Quand des sans-papiers entament une grève de la faim, ils quittent la clandestinité et entrent dans l'espace public.
- Les conflits de classe produisent des identités collectives : ouvriers/patrons.

2. ILLUSTRER. Illustrez la troisième colonne en donnant des exemples de conflits sociaux qui ne remplissent pas ces fonctions.

3. RÉCAPITULER. Quel effet les conflits sociaux ont-ils sur le lien social ?

REPÈRE Georg Simmel (philosophe et sociologue allemand, 1858-1903)

Il est notamment l'auteur de textes fondamentaux sur le conflit social, écrits entre 1903 et 1908 (traduction en français : *Le conflit*, Circé, 1995), sur lesquels le sociologue américain Lewis A. Coser s'appuiera dans les années 1950 et 1960. Sa thèse centrale : loin d'être une pathologie sociale, le conflit est une forme normale des relations sociales.



- le conflit renforce la solidarité interne de chaque camp ;
 - si le conflit est mené dans le cadre et au nom des valeurs centrales de la société, il les renforce ;
 - le conflit est un exutoire des tensions sociales, une « soupape de sûreté » ;
 - lutter, c'est participer ;
 - le conflit structure la société

2.

Idée	Exemple
Si le conflit conteste les valeurs centrales de la société, il divise.	Terrorisme d'extrême-gauche en Europe dans les années 1970.
Si les clivages se superposent, il y a cassure entre deux blocs.	Mouvements séparatistes en Belgique : superposition des clivages géographiques, linguistiques et économiques entre un Nord flamand plus prospère qu'un Sud wallon pour lequel il refuse de payer.
Si le groupe n'est pas suffisamment cohérent avant le conflit, le conflit le désagrège.	Affaiblissement de l'identité ouvrière dans les banlieues françaises → tentation de faire porter aux étrangers plutôt qu'aux patrons la responsabilité du chômage ou des salaires bas.
Si les formes de participations non conventionnelles ne sont pas reconnues, il y a violence.	Révolutions arabes : contestation réprimée → violences.
Sans régulation des conflits, il y a radicalisation.	Émeutes urbaines : des émeutiers faiblement organisés → personne avec qui négocier

3. Si certaines conditions sont remplies, les conflits sociaux renforcent le lien social → la théorie de Simmel et Coser s'oppose donc radicalement à la vision de Taine.

Synthèse :

B . Les analyses du conflit comme facteur de cohésion sociale

1. Le fondateur Simmel

Simmel rejette la conception matérialiste de Marx : le conflit met en relation des acteurs sociaux

(non des structures) qui s'opposent pour des raisons économiques, mais Simmel considère que les conflits ne peuvent être limités à cette seule dimension, ils concernent toutes les dimensions de la vie sociale (scientifique, culturelle, etc.). Mais Simmel s'oppose aussi à l'école américaine qui considère le conflit comme pathologique.

Simmel lui pose au contraire que le conflit permet de traiter les causes de dissociation (de perte du lien social) telles que la haine, l'envie. En effet, dans le conflit les individus s'opposent, mais ils recréent du lien social, même s'il est nécessaire que pour assurer l'unité de la société l'un des acteurs disparaisse. Simmel a donc une vision très positive du conflit, le conflit est vital pour assurer un bon fonctionnement de la société.

2. Les explications

Le conflit social crée un enjeu commun et des relations entre les membres
Weber considère que :

- o le conflit est caractéristique de toutes les sociétés car il naît de l'inévitable sélection sociale qui répartit inégalement les richesses, les honneurs, les droits dans la société : Weber ne présuppose donc pas une société consensuelle
- o Cette sélection sociale va être à l'origine d'une opposition entre les différents acteurs sociaux sur le fonctionnement de la société, sur les buts qu'elle recherche, sur la justesse et donc la légitimité des inégalités qui la caractérisent
- o Dans l'analyse du conflit opérée par Weber, les adversaires participent à la même société, mais chacun veut imposer sa vision du monde social parce que de son point de vue elle lui paraît plus juste